

Description du rôle du président de la CAQ

Désignation du poste (position) Président de la CAQ	Nom / Prénom
Instance supérieure Comité L-drive Suisse, Assemblée générale	Service subordonné Responsable du bureau de la CAQ
Taux d'occupation -	Rémunération selon le Règlement des frais Organes de L-drive Suisse
Brève description Direction stratégique de la CAQ (commission spécialisée) et membre du comité directeur.	
Fonction Le président de la CAQ est responsable de la direction stratégique de la CAQ dans le cadre des règlements de l'organe responsable (règlement d'examen) et des directives statutaires. Il représente la CCQ auprès du comité directeur (et inversement) et est responsable de la préparation des tâches d'examen ainsi que de la réalisation de l'examen final. En outre, il veille à rendre compte régulièrement de ses activités aux instances supérieures (comité directeur, assemblée générale) ainsi qu'au SEFRI.	
Tâches/responsabilités <ul style="list-style-type: none"> - Diriger la CAQ en tant qu'organe spécialisé en collaboration avec le responsable du secrétariat de la CAQ et en exécutant les décisions de la CAQ en tant que commission spécialisée conformément au règlement d'examen ; - Définit l'ordre du jour des séances en accord avec le responsable du secrétariat de la CAQ. - Dirige les séances de la CAQ - Représente la CAQ au sein du comité L-drive Suisse et à l'extérieur ; <p>En tant que président de la CAQ, il est responsable de l'exécution des tâches suivantes de la CAQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promulgation des directives relatives au règlement d'examen ; - Fixer les taxes d'examen conformément à la réglementation des taxes du SBFI ; - Planification et fixation (date/lieu) des examens finaux ; - Adoption du programme d'examen ; - Choix des experts - Décision sur l'admission à l'examen final ou sur une éventuelle exclusion de l'examen ainsi que sur la reconnaissance ou la prise en compte d'autres diplômes et prestations ; - vérification et développement des certificats de module (y compris durée de validité) - évaluation des examens finaux et décision sur la remise du brevet. 	
Compétences Le président de la CAQ dirige et surveille les travaux de la commission spécialisée CAQ, pour autant que les organes ne lui aient pas confié d'autres mandats. Il dispose d'un droit de proposition pour l'élection des membres de la CAQ ainsi que du responsable du secrétariat de la CAQ. Il dispose en outre des moyens financiers conformément aux budgets d'exploitation et d'investissement approuvés jusqu'à un montant de CHF 25'000, respectivement jusqu'à CHF 5'000 pour les moyens non budgétisés. Il peut représenter L-drive Suisse	

et la CAQ dans des commissions spécialisées et des associations, participe à des groupes de travail de la Confédération et des cantons et développe l'image de la profession en fonction des besoins des clients.

Compétences professionnelles

En tant que membre actif de l'association, le président de la CAQ dispose d'une formation de moniteur de conduite et d'une expérience professionnelle dans la formation professionnelle (connaissance du paysage de la formation en Suisse) ainsi que dans la gestion de la formation initiale et continue (didactique, pédagogie, formation des adultes FSEA). Il dispose de connaissances spécialisées en gestion d'entreprise (y compris en gestion de projet), pense en termes d'entreprise et a de l'expérience en matière de direction.

Compétences sociales

Le président de la CAQ dirige la commission technique et ses membres de manière conciliante et ciblée et défend les intérêts de la formation professionnelle à l'extérieur avec engagement et enthousiasme. Parallèlement, il sait présenter activement les demandes et les décisions de la CAQ au comité de L-drive Suisse et aux membres. Il soutient l'organe responsable avec loyauté dans tous les domaines.

Compétences linguistiques

- Une des langues nationales comme langue maternelle
- Allemand (bonnes connaissances requises)
- Français (bonnes connaissances requises)
- Italien (souhaitable)

Fonctions supplémentaires

Le président de la CAQ siège au comité directeur. Il est responsable du développement de la qualité et de l'assurance qualité pour les prestataires de modules et pour la formation dans le domaine de la formation et assume d'autres tâches déléguées à la CAQ par le comité ou l'assemblée générale.

Suppléance

-

Version du

26 février 2019

Adopté par le comité directeur le

26 février 2019

Für eine gute Lesbarkeit ist mit dem Begriff Präsident, Leiter etc. immer die weibliche und die männliche Form angesprochen.